

Afin de préparer au mieux votre matériel pour l'année 2023-2024, nous vous rendons attentifs au règlement des examens de mathématiques.

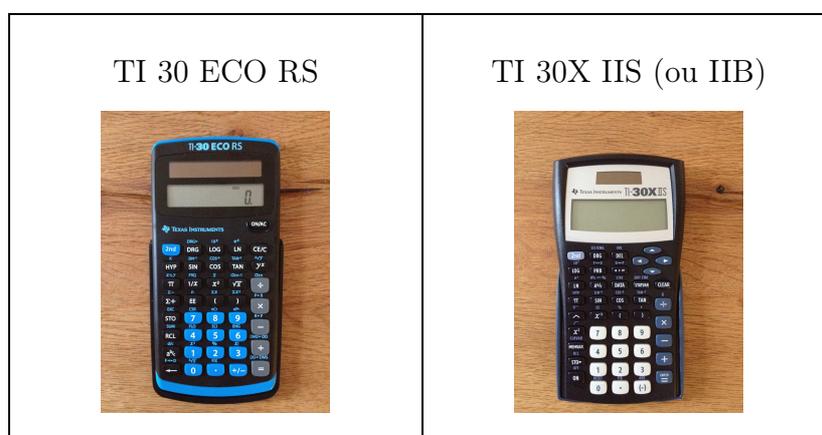
Les formulaires officiels sont :

- les Tables Numériques de la CRM, pour les classes de maturité, niveau renforcé ;
- le formulaire du gymnase de Chamblandes pour toutes les classes **qui sera distribué à chacun en même temps que la donnée d'examen**. Il n'est donc pas possible d'amener son propre formulaire du gymnase.

Durant l'examen, il est interdit d'écrire, d'annoter ou de surligner le formulaire du gymnase.

Les Tables Numériques de la CRM doivent être **vierges de toute inscription**, à l'exception du nom du propriétaire. Les inscriptions effacées ou biffées sont également proscrites. Le surlignage ou le soulignement en couleur (comme le stabilo) et les marque-pages **vierges** sont autorisés.

Les calculatrices agréées sont les modèles :



Pour rappel les modèles «Multiview» avec affichage sur 4 lignes mais qui permettent aussi l'évaluation de fonctions et la création de tables de valeurs sont supprimées de la liste.